Nations Unies E/CN.5/2018/NGO/25

Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social
Cinquante-sixième session
31 janvier-7 février 2018
Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par la Fédération internationale du vieillissement, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

17-21206 (F) 191217 211217

Merci de recycler

Déclaration

Le vieillissement dans le contexte du développement durable

Le vieillissement de la population a été largement reconnu comme l'un des plus importants changements démographiques du 21e siècle, et rend nécessaires des efforts d'adaptation dans de nombreux domaines dans le cadre du développement. Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans devrait doubler d'ici à 2050, il est donc impératif pour les parties prenantes d'être informées sur la manière d'inclure ce groupe divers et grandissant dans les initiatives de développement durable. Le troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement indiquera les domaines dans lesquels de grands progrès ont été faits, ainsi que ceux dans lesquels le traitement de la question des personnes âgées pourrait être amélioré à l'échelle mondiale.

La Fédération internationale du vieillissement (FIV) est un réseau mondial d'organisations et de particuliers qui cherchent à améliorer la qualité de la vie des personnes âgées en préconisant un changement d'orientation. Ses plateformes de connaissances permettent d'échanger des informations et de créer des partenariats novateurs sur les questions liées au vieillissement. La Fédération internationale du vieillissement, dotée du statut consultatif général à l'Organisation des Nations Unies, se félicite de cette occasion d'aborder le programme « stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous » de la Commission.

Possibilités d'inclusion

En tant qu'organisation promouvant la vision d'un monde où les droits des personnes âgées sont protégés et respectés, la Fédération appuie l'objectif de ne laisser personne de côté grâce à la promotion de politiques basées sur une « démarche fondée sur le parcours de vie » et incluant les personnes de tous âges afin de permettre aux personnes âgées de faire ce qui compte pour elles. Pour ce faire, les personnes âgées doivent être prises en compte dans les politiques, les programmes, les services et les activités de suivi et d'évaluation visant à réduire et à éliminer la pauvreté pour l'éliminer réellement. Cela peut se faire par des approches participatives et multisectorielles qui prennent volontairement en compte les besoins et les intérêts de toutes les générations dans la planification, l'exécution et l'évaluation de ces stratégies.

La FIV réaffirme le sentiment partagé à la huitième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement et lors de la 27e Journée internationale des personnes âgées, que les personnes âgées sont des agents de changement et, lorsqu'impliquées, ont un potentiel énorme pour contribuer au développement durable dans le monde. Les groupes définis comme vulnérables dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont les personnes âgées, ne sont pas simplement les bénéficiaires des initiatives de développement social, mais également des acteurs déterminants pour définir et mettre en œuvre des solutions.

Il existe de nombreuses manières pour les politiques sociales d'aider les populations à s'épanouir à tout âge. Un nombre croissant de villes et de communautés s'adaptent aux besoins des personnes âgées, afin de favoriser une participation active dans les sociétés et les économies à mesure que les populations vieillissent. Ces environnements peuvent également permettre de maintenir un mode

de vie sain pour aider les personnes à préserver leur santé et fonctions physiques, sociales et cognitives tout au long de leur vie. En outre, la protection sociale devrait être élargie pour inclure un accès universel à des soins de santé complets et abordables, en prenant en compte les problèmes de santé spécifiques liés à l'âge. Enfin, les inégalités entre les personnes âgées devraient être étudiées et corrigées pour assurer que ceux qui courent le plus de risques de vivre dans la pauvreté ne soient pas laissés de côté, y compris les femmes âgées, les migrants et les réfugiés, les peuples autochtones, les minorités religieuses et ethniques et les personnes âgées vivant dans des zones rurales.

Recommandations

Pour éliminer la pauvreté et parvenir à un développement durable pour tous, la Fédération internationale du vieillissement recommande ce qui suit :

1. Protection des personnes âgées contre la discrimination fondée sur l'âge, ainsi que contre toutes les autres formes de discrimination dont elles peuvent être victimes, afin de faciliter leur inclusion en tant que membres à part entière des sociétés et des économies ;

2. Extension de la protection sociale pour des soins de santé abordables, complets et universels ;

3. Collaboration entre les gouvernements, la société civile, les industries et les organisations internationales pour assurer que les politiques répondent aux besoins et intérêts divers des personnes âgées.

Conclusion

Cette 56e session de la Commission du développement social, la deuxième portant sur l'élimination de la pauvreté afin de parvenir à un développement durable pour tous, permet d'envisager une acceptation plus large des acteurs du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. La mise en relation des experts sur le terrain, des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des personnes âgées elles-mêmes afin de travailler en partenariat pour promouvoir un vieillissement sain tout au long de la vie peut créer des sociétés où les personnes de tous âges peuvent prospérer.